



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°37-2024-06007

PUBLIÉ LE 4 JUIN 2024

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2024-06-03-00004 - Arrêté 3 Composition Appel 1er degré (2 pages)	Page 3
37-2024-06-03-00005 - Arrêté 4 Composition Appel 1er degré (2 pages)	Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-03-00004

Arrêté 3 Composition Appel 1er degré

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

La présidente : Madame Claire PELOSSE  
Inspectrice de l'éducation nationale, conseillère technique en langues vivantes, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Madame Hélène COSSONNEAU  
Directrice de l'école élémentaire André Gide à Tours

Madame Marie Pierre GALLARD  
Directrice de l'école élémentaire Alouette à Joué-lès-Tours

Madame Alexandra GHETTI  
Enseignante à l'école élémentaire Rotière à Joué-lès-Tours

Madame Floriane SOULABAILLE  
Enseignante à l'école élémentaire Paul Louis Courier à Chambray-lès-Tours

Madame Dany PENAS  
Psychologue de l'Education nationale, école élémentaire Mignonne à Joué-lès-Tours

Monsieur Cyrille LEGER  
Principal adjoint au collège Rameau à Tours

Monsieur Jean Marc RIGUET  
Enseignant certifié en Mathématiques, collège Le Champ de la Motte à Langeais

## **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Monsieur Gwenaël GIBOIRE, FCPE

**ARTICLE 2** : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

### **Article 3** :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 5 juin 2024.

### **Article 4** :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 3 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
signé  
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-03-00005

Arrêté 4 Composition Appel 1er degré

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

La présidente : Madame Alice URIEN-LAURENT  
Inspectrice de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Tours Nord Sud, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Madame Valérie BIENAIME  
Directrice de l'école primaire du dolmen à Saint-Antoine-du-Rocher

Madame Marine BOUSSAC  
Directrice de l'école élémentaire Paul Bert à La Riche

Madame Lora BLANCHARD  
Enseignante à l'école primaire Jules Verne à Tours

Madame Christelle MAVRINAC  
Enseignante à l'école élémentaire de la Membrolle-sur-Choisille

Madame Anne-Sophie AILLET  
Psychologue de l'Education nationale, école primaire Gustave Flaubert à Tours

Madame Sophie FOUCHER MAILLARD  
Principale adjointe collège Michelet à Tours

Monsieur Christophe LAURENT  
Enseignant certifié de Mathématiques, collège Georges Brassens à Esvres-sur-Indre

## **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Monsieur Mikaël AUDOIN , FCPE

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

### **Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 5 juin 2024.

### **Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 3 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
signé  
Christian MENDIVÉ